

SYNDICAT PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

Séance du 17 novembre 2023

Membres en exercice : 34

Date de la convocation: 10/11/2023

Présents : 19

Dont Présents non votants : 0

Représentés : 4

Votants: 23

Pour: 23

Contre: 0

Abstentions: 0

L'an deux mille vingt-trois et le dix-sept novembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean ARCAS

Présents : Jean ARCAS, Christian BIES, Francis BOUTES, Laurent BRUNET, Josian CABROL, Mariette COMBES, Béatrice FALCOU, Daniel GALTIER, Martine GIL, Audrey IMBERT, Kléber MESQUIDA, Pierre POLARD, Marie-Pierre PONS, Olivier ROUBICHON-OURADOU, Séverine SAUR, Jacques SOULIGNAC, Béatrice TÉROL, Alain MOULY, Sylvie TOLUAFÉ

Représentés : Catherine COMBES par Laurent BRUNET, Elisabeth DAUZAT par Marie-Pierre PONS, Jean-Luc FALIP par Jean ARCAS, Pierre MATHIEU par Olivier ROUBICHON-OURADOU

Présents non votants :

Excusés : Jean-Noël BADENAS, Daniel BARTHES, Thierry CAZALS, Yves FRAISSE, Julie GARCIN-SAUDO, Vincent GAUDY, Marie-Line GÉRONIMO, Marie LORENTE, Christophe MORGO, Marie PASSIEUX, Philippe VIDAL

Absents :

Objet: Procès verbal du comité syndical du 11 juillet 2023

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS et le ONZE JUILLET à 14 h, les membres du Comité Syndical du Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles se sont réunis au siège de la Communauté de communes Du Minervois au Caroux à Saint-Pons de Thomières.

Présents : J.ARCAS (CdC Du Minervois au Caroux), D.BARTHES (CdC Les Avant-Monts), F.BOUTES (CdC Les Avant-Monts), L.BRUNET (CdC Sud Hérault), M.COMBES (CdC Grand Orb), J.L.FALIP (Conseil Départemental), Y.FRAÏSSE (CdC Du Minervois au Caroux), D.GALTIER (CdC Les Avant-Monts), M.GIL (CdC Les Avant-Monts), P.MATHIEU (CdC Grand Orb), K.MESQUIDA (Conseil départemental), M.P.PONS (Conseil Départemental), J.SOULIGNAC (CdC du Minervois au Caroux), Rémy AFFRE (CdC Sud Hérault).

Représentés : C.BIÈS (CdC Grand Orb) par M.COMBES, J.L.LAFAURIE (CdC Grand Orb) par Pierre MATHIEU, O.ROUBICHON-OURADOU (CdC Grand Orb) par Pierre MATHIEU, S.SAUR (Conseil départemental) par Marie-Pierre PONS.

Excusés : JN.BADÉNAS (CdC Sud Hérault), J.CABROL (CdC Du Minervois au Caroux), T.CAZALS (CdC Sud Hérault), C.COMBES (CdC Sud Hérault), E.DAUZAT (CdC Sud Hérault), B.FALCOU (CdC Du Minervois au Caroux), J.GARCIN-SAUDO (Conseil Départemental), V.GAUDY (Conseil Départemental), M.L.GÉRONIMO (CdC Grand Orb), A.IMBERT (Conseil Départemental), M.LORENTE (CdC Les Avant-Monts), C.MORGO (Conseil Départemental), M.PASSIEUX (Conseil Départemental), P.POLARD (CdC Sud Hérault), B.TÉROL (CdC Les Avant-Monts), P.VIDAL (Conseil Départemental), D.VORDY (CdC du Minervois au Caroux), B.BOSC (CdC Sud Hérault), B.COSTE (CdC Grand Orb), M.FIDEL (CdC Sud Hérault), H.GONZALEZ (CdC Du Minervois au Caroux).

Assistaient également à la réunion : S.HERPSON (Pays HLV), A.GALIBERT (Pays HLV), C.ROGER (Pays HLV).

Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance à 14 h.

L'ordre du jour est abordé :

2023-11-07-01 Approbation du Procès-verbal du Comité syndical du 18 avril 2023, rapport présenté par Jean ARCAS : le procès-verbal de la séance du 18 avril 2023 n'appelant pas de commentaire est adopté à l'unanimité.

2023-11-07-02 **Ligne de trésorerie, rapport présenté par Jean ARCAS** : le Comité syndical valide à l'unanimité la ligne de trésorerie à hauteur de 600 000 € et autorise le Président à signer le contrat.

2023-11-07-03 **Décision modificative n° 4, rapport présenté par Jean ARCAS** : le Comité syndical valide à l'unanimité la décision modificative n° 4 concernant le poste d'investissement pour 33 392 € sur les fonds européens.

2023-11-07-04 **Décision modificative n° 5, rapport présenté par Jean ARCAS** : le Comité syndical valide à l'unanimité la décision modificative n° 5 de la section de fonctionnement pour renforcer le poste 6615 à hauteur de 24 600 € retirés du 611.

2023-11-07-05 **Agriculture/Alimentation : le Projet Alimentaire Territorial Haut Languedoc et Vignobles en actions, rapport présenté par Marie-Pierre PONS** : il est porté à la connaissance du Comité syndical le récapitulatif des réponses suite à l'appel à manifestation d'Intérêt - Un appui aux collectivités du Pays pour le développement des projets agricoles et/ou alimentaires.

→ 18 réponses / 18 collectivités (17 communes et 1 Communauté de communes)

→ Secteurs :

- CC Grand Orb : 2
- CC Minervois Caroux : 6
- CC Avant-Monts : 6
- CC Sud Hérault : 4.

→ Les grands thèmes : (actions concernant plusieurs thèmes ou plusieurs actions par MO)

- Foncier / installation agricole : 5
- Agro-pastoralisme : 2
- Jardins partagés : 6
- Commerces alimentaires / marchés : 5
- Tiers lieux alimentaires : 3
- Sensibilisation / animation : 3
- DD & Pratiques environnementales : 1.

Dans le cadre de cet accompagnement, deux conventions sont proposées :

- sur la commune de Prémian entre le Pays, Terre de Liens et Prémian ;
- sur la commune de Saint-Nazaire-de-Ladarez, entre le Pays, Terre de Liens et Saint-Nazaire-de-Ladarez.

L'appel à projets « mieux manger pour tous » est un programme national inscrit dans le Fonds pour une aide alimentaire durable, avec pour but de renforcer la qualité de l'aide alimentaire. Cette candidature à l'Appel à projets est portée par le Pays Haut Languedoc et Vignobles dans le cadre de son PAT mais élaborée et suivie en partenariat étroit avec le département de l'Hérault. L'action serait menée sur 2 ans ½ (2023-2025) avec un budget prévisionnel de 147 300 € pour lequel les cofinancements suivants sont sollicités : AAP/DREETS pour 73 650 €, Conseil régional pour 29 460 €, DRAAF pour 14 730 € et l'autofinancement du Pays à hauteur de 29 460 €. Le Comité syndical valide à l'unanimité la réponse à l'Appel à projets « programme mieux manger pour tous » et le plan de financement.

2023-11-07-06 **Agriculture/Tourisme : Fascinant week-end Vignobles et Découvertes, rapport présenté par Daniel GALTIER** : la destination « Minervois, Saint-Chinian, Faugères et Haut Languedoc » participe au Fascinant week-end Vignobles et Découvertes avec un programme d'animations coconstruit étroitement avec les quatre offices de tourisme (Grand Orb, du Minervois au Caroux, du canal du Midi au Saint-Chinian, les Avant-Monts), les membres du réseau Vignobles et Découvertes et autres partenaires (AOP/IGP, Hérault Tourisme, Comité régional du tourisme Occitanie, Fédération nationale V&D...). L'édition 2023, en cours d'élaboration, se déroulera du 19 au 22 octobre 2023. Le projet présenté concerne donc pour 2023, les animations, les balades thématiques, la communication, des fournitures pour accompagner les dégustations et des frais de réception. Le coût total de l'opération s'élève à 73 773,41 € TTC, pour lequel les cofinancements suivants pourraient être sollicités auprès de : l'Union Européenne (Leader/FEADER) pour 47 214,96 €, du Conseil départemental de l'Hérault pour 11 803,74 €,

le solde étant apporté en autofinancement par le Pays à hauteur de 14 754,71 €. Le Comité syndical valide à l'unanimité le plan de financement du projet et autorise le Président à modifier, si nécessaire, l'ensemble du plan de financement présenté, ci-dessus, dans la limite d'une variation à la hausse ou à la baisse de 20 % de FEADER LEADER.

2023-11-07-07 Opération Grand Site « Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian » : convention de partenariat 2023 avec la Communauté de communes Du Minervois au Caroux, rapport présenté par Jean ARCAS : le Comité syndical, à l'unanimité, autorise le Président à signer la convention de partenariat 2023 entre la Communauté de communes Du Minervois au Caroux et le Pays, afin de contribuer à la mise en œuvre des actions du programme OGS 2023 (poursuite de l'animation/coordination générale, de l'accompagnement/suivi des opérations liées à l'OGS,...), et pouvoir mobiliser le cofinancement auprès de la Communauté de communes Du Minervois au Caroux.

2023-11-07-08 Politiques contractuelles : le Contrat Territorial Occitanie / Territoire 2022-2028, rapport présenté par Jean ARCAS : le Comité syndical valide à l'unanimité la signature du Contrat Région / Territoire pour la période 2022 – 2028, la maquette financière 2022 – 2023 et les signatures des avenants Bourg-Centres Occitanie de Bédarieux, Olonzac, Capestang, Murviel-les Béziers, Roujan, Magalas et le nouveau contrat BCO de Lamalou-les-Bains ainsi que les contrats BCO de Cessenon-sur-Orb, Saint-Chinian et Saint-Pons de Thomières.

2023-11-07-09 Patrimoine : mise en œuvre du Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (CIAP) du Pays d'art et d'histoire Haut Languedoc et Vignobles, rapport présenté par Marie-Pierre PONS : le Bureau Ave CULTURE est en train d'élaborer un schéma d'interprétation du Pays d'art et d'histoire. Par ailleurs, le Pays rédige le projet scientifique et culturel du Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine. Cela permettra d'identifier les thématiques à valoriser entre les sites et les antennes. La tête de réseau sera au Domaine de Roueire à Quarante. La Communauté de communes Sud Hérault sera maître d'ouvrage du projet d'investissement du lieu et sera accompagné par le Pays pour mobiliser les financements. Le Comité syndical valide à l'unanimité le portage du CIAP et son plan de financement par le Syndicat mixte du Pays (maître d'ouvrage pour la muséographie de la tête de réseau, antennes et sites par conventionnement avec les gestionnaires). Le plan de financement de l'opération est estimé à 390 000 € HT dont 312 000 € sont sollicités auprès de l'Europe, de l'État, de la Région et du Département. L'autofinancement à hauteur de 78 000 € sera porté par le Syndicat mixte du Pays.

2023-11-07-10 Rapport sur table : Candidature à l'appel à projets Massif central / Pôle de nature 2023-2027 rapport présenté par Jean ARCAS : le Comité syndical valide à l'unanimité la candidature à l'appel à projets Massif central / Pôle de nature 2023-2027 avec deux ambitions :

Ambition 1 : Des activités de pleine nature moteur de l'attractivité territoriale

- Objectif opérationnel 1 : Une offre d'activités attractive
- Objectif opérationnel 2 : Un accueil et une animation dédiés aux APN
- Objectif opérationnel 3 : Développer et renforcer la pratique locale et pour tous.

Ambition 2 : Des Montagnes du Caroux en transition : atténuer, s'adapter et préserver

- Objectif opérationnel 4 : Faire des Montagnes du Caroux, une vitrine du tourisme durable en milieu naturel
- Objectif opérationnel 5 : Accompagner l'adaptation aux changements climatiques
- Objectif opérationnel 6 : Changer de regard : passer des sites de sport de nature à des sites naturels accueillant une pratique.

Le Pays Haut Languedoc et Vignobles serait le chef de file de la démarche et porterait le poste d'animation, en accord avec les Communautés de communes, le comité de pilotage et le bureau.

Le périmètre du PPN 2 pourrait être étendu à quatre communes (si l'ANCT ne s'y oppose pas) qui ne sont pas dans le périmètre Massif Central (Roquebrun, Cessenon-sur-Orb, Causes-et-Veyran et Murviel-les-Béziers) sur la thématique canoë-kayak sur l'Orb. Le budget prévisionnel pour 3 ans de l'animation et la mise en œuvre du Pôle de pleine nature Montagnes du Caroux est estimé à 146 000 € (salaire et coût indirect) avec des cofinancements sollicités à hauteur de 61 335 € pour le FNADT, 55 480 € pour LEADER et l'autofinancement porté par le Syndicat

mixte du Pays pour 29 185 €. Le Comité syndical autorise le Président à modifier si nécessaire le plan de financement présenté dans la limite d'une variation à la hausse ou à la baisse de 25 % de FNADT.

Informations diverses :

1 - GEOPARC

Mariette COMBES représentait le Président Jean ARCAS à la réunion du GEOPARC qui s'est tenu le 1^{er} juin à Montpellier sous la présidence de Kléber MESQUIDA. Cette réunion préparait à la candidature UNESCO. « Le territoire doit déjà fonctionner comme un GEOPARC mondial c'est pourquoi on trouve déjà sur le territoire une signalétique. Le pilotage est assuré par le Département. L'année 2024 sera consacrée aux instances participatives et aux ateliers thématiques. Le GEOPARC est avant tout un projet de territoire et les GEOSITES sont à évaluer pour les préserver et les valoriser ».

Le Président Kléber MESQUIDA rappelle que « sept sites en France ont le label GEOPARC UNESCO : 112 communes du département sont concernées (le périmètre ne peut pas dépasser 2 000 km²). Au-delà du GEOPARC, l'Hérault comportera des GEOSITES comme la pierre de Castries, le marbre de Félines, le basalte de Saint-Thibéry.... Le label est attractif et va attirer un public affinitaire qui complètera l'offre départementale autour des autres labels ».

2 – Parlement de la Montagne

Mariette COMBES s'est rendue avec Anne GALIBERT au Parlement de la Montagne à Toulouse pour représenter le territoire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 heures.